



Association Communautaire La Croisée

PÉTITION COMMUNAUTAIRE - RUE IMPASSE DU TERTRE

à la Ville de Gatineau

MARS 2021

Remerciements :

Cette pétition n'aurait pas été possible sans le soutien bénévole et la participation très appréciés des citoyens de La Croisée.

Larry Prickett, Président
Association communautaire de La Croisée
www.Croisée.org

1.0 Sécurité routière des piétons, stationnement et déneigement

- Le seul accès menant à ces nouveaux appartements se fera par la rue de la Croisée et non par le chemin d'Aylmer, ce qui signifie que les locataires n'entreront dans le quartier que par la rue du Golf puis la rue de la Croisée pour rejoindre leur appartement.



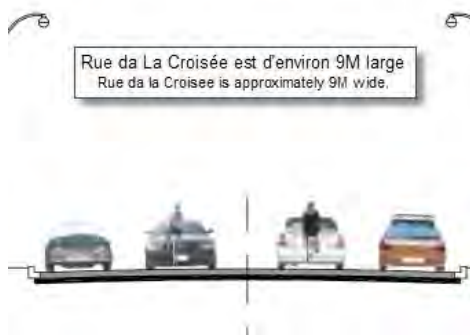
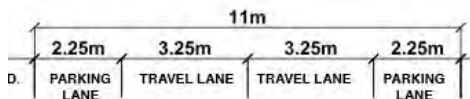
- Sans aucun trottoir, les familles sont exposées à de nombreuses voitures qui circulent dans la rue. La sécurité du «transport actif» est compromise et l'ajout de centaines de nouveaux résidents ne fera que le rendre plus dangereux.

- Des voisins de la rue de la Croisée ont été témoins de quasi-collisions frontales près de l'entrée de notre seul parc communautaire à partir d'une seule voie résultante dans un coin aveugle.

- Avec une seule voie, nous sommes obligés de céder la place aux véhicules. Les locataires temporaires auraient-ils la même courtoisie communautaire?

- Nous avons eu de nombreux problèmes de déneigement comme le démontrent les nombreuses demandes faites par les résidents chaque hiver sur la ligne 311.

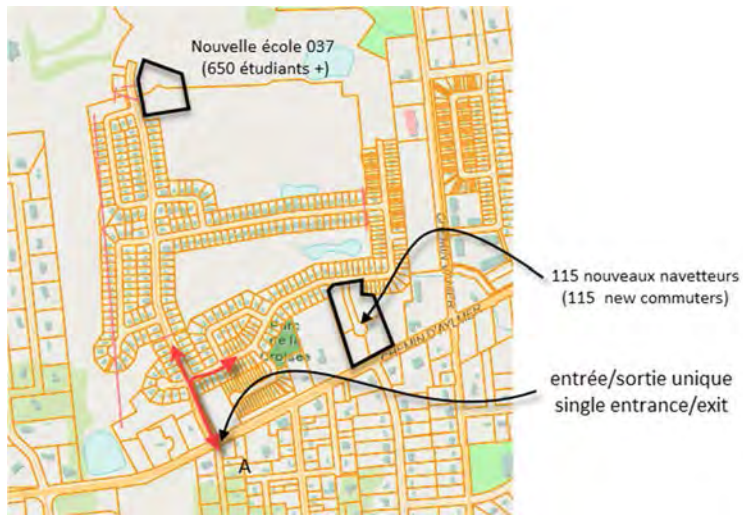
Il est important de mentionner que **la largeur de la rue de la Croisée est d'environ 9 mètres.**



- En l'absence de trottoir et de stationnement à deux côtés (voir - norme de conception de stationnement à deux côtés.), la sécurité des voisins dans le «transport actif» ou les enfants se rendant au parc est compromise et l'ajout important de nouveaux résidents ne fera que rendre la situation encore plus dangereuse pour la communauté.

- Nous croyons que vous ne pouvez pas garantir que les locataires potentiels à «deux voitures», ou leurs visiteurs, ne stationneront pas sur la rue de la Croisée.

Nous sommes d'avis que la circulation au point d'entrée et de sortie unique de notre communauté deviendra de plus en plus problématique, encombrée et plus dangereuse. (Voir l'annexe 1)



La future école primaire (037) sur la rue du Golf avec potentiellement 650 élèves ainsi que les 115 nouveaux navetteurs supplémentaires sur l'impasse du Tertre représenteront une augmentation significative de la circulation et des risques pour la sécurité. Les études de circulation semblent être une réflexion après coup, au mieux, mandatées simplement pour soutenir le développement.

L'utilisation future des transports publics via l'impasse du Tertre pourrait également être compromise. Le chemin actuel des transports publics à travers la propriété sera déplacé vers l'ouest.

Un arrêt et un passage pour piétons sur le chemin d'Aylmer sont peu probables et obligeront les navetteurs à s'éloigner davantage du service de la S.T.O. allant vers l'est.



Les nouveaux locataires sur l'impasse du Tertre devront sortir par la rue de la Croisée puis rejoindre le chemin d'Aylmer. Plus ils vivront près du chemin d'Aylmer, plus loin ils devront marcher. De plus, qui exactement maintiendra ce nouveau sentier en hiver est incertain.

2.0 Un contraste significatif avec l'environnement déjà implanté

Nous sommes d'avis que l'aménagement de l'impasse du Tertre n'est pas conforme au tableau 24A du « Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) » .

Plus précisément:

- « *L'implantation des nouveaux bâtiments doit être adaptée au modèle d'implantation des bâtiments du milieu d'insertion immédiat.* »
- « *Les changements brusques de densité d'habitation doivent être évités et l'utilisation des espaces libres tels que les sentiers piétonniers et les parcs en guise d'espace tampon doit être privilégiée pour assurer la transition lors de changements de densité.* » (7-b)

La rue de la Croisée, la rue du Fanion et l'impasse du Cadet sont actuellement composées d'un mélange harmonieux de maisons individuelles, de maisons jumelées et de maisons de ville.

Par conséquent, l'harmonie de la grille de la rue serait disjointe et déséquilibrée. Bien que les résidents de la communauté soient conscients de la préférence pour la densification et des difficultés le long des principaux corridors de transport, en plaçant l'accès à ce développement uniquement par la rue de la Croisée plutôt que par le Chemin d'Aylmer, nous pouvons soutenir que les conséquences de la densification ne seront placées que sur la rue de la Croisée, et non au « bénéfice » du Chemin d'Aylmer comme prévu.

3.0 Valeur et perte pour les voisins

Nous sommes d'avis que le développement prévu sur l'impasse du Tertre entraînera une perte de valeur des propriétés existantes en raison de la perte de tranquillité de l'espace vert existant, de l'augmentation de la circulation, de la diminution de l'accès aux transports en commun et de la perte de sécurité pour la communauté.

Solutions proposées :

Pour les raisons énumérées ci-dessus, les résidents de la communauté La Croisée ont également proposé des solutions au projet de développement prévu sur l'impasse du Tertre, par exemple :

- Procéder à d'autres consultations publiques honnêtes et ouvertes concernant ce projet
- Réduire le nombre d'unités qui seront construites
- Conserver plus d'espaces verts
- Autoriser la construction de maisons jumelées ou de maisons de ville
- Améliorer la sécurité du "transport actif" dans la rue de la Croisée
- Faire en sorte que la densification soit directement accessible par les principaux corridors de transport.

Conclusion

Nous espérons que la Ville de Gatineau entend nos préoccupations et remplit la nouvelle «Déclaration de mission» qui est «fortement engagée auprès de sa population, Gatineau s'implique de façon proactive pour améliorer la vie de ses citoyens, en mettant l'accent sur la collaboration avec les acteurs locaux et sur un dialogue ouvert et constant avec ses citoyens, car elle reconnaît que la ville leur appartient» .

Nous espérons que cela pourra être inclus dans le cadre des parties prenantes. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous trouverons un terrain d'entente et de meilleurs résultats pour tous.

Annexe 1 - Analyse d'impact sur la circulation

Nous croyons que le développement de l'impasse du Tertre va créer **une augmentation de 40%** des passages quotidiens sur la rue de la Croisée pour atteindre environ 1500 passages par jour (voir le tableau ci-dessous, sous Analyse).

Données démographiques

Nombre d'adresse sur rue de la croisée :	124
Nombre d'adresse sur rue du Fanion :	14
Nombre d'adresse sur Impasse du Cadet :	32
Sous-Total :	170

Sour

ce : Atlas de Gatineau

Nouveau développement prévu sur Impasse du Tertre :	110 nouvelles adresses
Nouveau Total :	280

Source : Ritchcraft (nov 2020)

Données de transport

Moyenne de véhicules par personne en âge de conduire au QC (2019): 1,06

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1167632/vehicules-circulation-quebec-saaq-voitures-camions-transport-chiffres-accidents>

Moyenne de véhicules par ménage : 2,5

http://www.ncr-trans-rcn.ca/wp-content/uploads/2013/04/ODTravelsurvey_Brochure_fr.pdf

Déplacement quotidien moyen par ménage Outaouais (2011) : 5,7

http://www.ncr-trans-rcn.ca/wp-content/uploads/2013/04/ODTravelsurvey_Brochure_fr.pdf

Analyse

Nombre de véhicules actuels domiciliés dans les secteurs de la rue de la Croisée, rue du Fanion et Impasse du Cadet	2,5x170	425
Nombre de véhicules projetés domiciliés dans les secteurs de la rue de la Croisée, rue du Fanion, Impasse du Cadet et Impasse du Tertre	2,5x280	700 (hausse de 40%)
Nombre de passages quotidiens actuels par la rue de la Croisée	5,7x170	969
- Nb actuel de passages à l'heure entre 7h à 19h	969/12	81
Nb projetés de passages quotidiens par rue de la Croisée	5,7x280	1596 (hausse de 40%)
- Nb de passages projetés à l'heure entre 7h à 19h	1767/12	133



La pétition pour la rue Impasse du Tertre - Signatures

Prénom	Nom de famille	Code postal
Hadeel	Abdo	J9J 2S8
Venice	Afflick Gingues	J9J 2T4
William	Alistair	J9j 0r1
Julie	Allain	J9J 2V5
Richard	Allie	J9J 2S6
Hmza	Alnader	J9J 2S8
Veronica	Aponte	J9J 2T3
Jeffrey	Ayoub	J9J 2T6
Karen	Baird	J9J 2S7
Andreina	Baquero	J9J 0P9
Stephane	Baribault	J9j 1h5
Alain	Basakay	J9J 0P9
Claude	Belanger	J9J 2S7
Élie	Bélanger	J9j 0r1
Daniele	Bélec	J9J 0p9
Mélanie	Bernard	J9j 2s8
Caroline	Bernier	J9j 3V3
Steve	Berthiaume	J9J 2S6
Emily	Bilodeau	J9J 2S8
Emma	Bilodeau	J9J 2S8
Edmond	Bilodeau	J9J 2S8
Patrick	Bilodeau	J9J 2S8
Erika	Bilodeau	J9J 2S8
Lise	Blanchette	J9J 2S8
Maxime	Boisclair	J9j 2s6
Sylvain	Bordeleau	J9J 3v4
Marie-Ève	Bordeleau	J9J 3V4
Jean-Francois	Brassard	j9j 3v3
Melanie	Brassard	j9j 3v3
D. J.	Brayley	J9J 2S6
Celina	Brennan	J9J 2T3
Réal	Brunet	J9J 0P9
Gérald	Cecyre	J9J 2S6
Heeyoung	Cha	J9J 2T8
Nathalie	Champagne	J9j 2T4
Suzie	Chateauneuf	J9J 1H5
Adil	Chaudhry	J9J 0R1

Amine	Chiali	J9J 3V3
Christiane	Cooper	J9J 1H5
Michael	Cormack	J9j 0r1
Ray	Coutu	J9J 2T4
Amélie	Couvrette	J9J 2S6
Juniors	Damy	J9J 0J1
Margarita	de la Rosa	J9J 2T4
Steve	Derian	J9j 0r1
Reda	Djeloiuab	j9j 3v3
Manel Sarah	Djidi	J9J 2S7
Youcef	Djidi	J9J 2S7
Dominique	Drouin	J9j 3v4
France	Dubois	J9j 0p9
Annie	Duchesne	J9J 3V4
Caroline	Dulude	J9J 2S6
Marie-Pier	Dumont	J9J 2S9
Marieve	Dumont-Dube	J9j 0j1
Jocelyne	Dumoulin	J9J 2T3
Louis	Dupont	J9J 2T6
Maria	Dycha	J9J 2T4
Lamiya	Eddahabi	J9J 3V5
Michael	Edgley	J9J 2T3
Karim	El Guemhioui	J9J 3V5
Maryam	Farhat	J9j 0r1
Katia	Ferla	J9J 3V3
France	Filion	J9J 3V4
Lyne	Forget-Lanthier	J9J 2S7
François	Fortier	J9J 2S8
Eric	Fortier	J9J 0R1
Justin	Foster	J9J 2T8
Renée	Fournier	J9J 0R1
Paule	Gagnon	J9j 2S6
marc	gauthier	J9J 2T3
Gabriela	Gianakoulis	J9J 2S7
Nick	Giannakoulis	J9J 2S7
Luc	Gingras	J9j 0r1
Dianne	Gowan	J9J 2S9
Tina	Graveline	J9j 0p9
Kathleen	Guillot	J9j 2t3
Eric	Haché	J9j 2T3
Elhachmi	Hadjadj	J9j 0r1
Angela	Hagar	J9J 2V5
Murielle	Henri	J9j 2t3
Melissa	Hidic	j9j 2t3
Michael	Huang	J9J 2S8
Ginette	Huard	J9J 3V5
Felix	Huneault-Joanis	J9J 2S7

Leila	Ikkache	j9j 3v3
Deborah	Johnson	J9J 2S6
Frank	Jolette	J9j 0p9
Zaurbek	Kaloev	J9J 0P9
Joelle	Kaneza	J9J 2T3
Tania	Kerber	J9J 2S9
Sabrina	Labelle	J9j 2s6
Simon	Labrie	J9J 3V5
Simon	Labrie	J9J 3V5
Philippe	Lacasse	J9j 2t8
Sebastien	Lafond	J9j 2s6
Vanessa	Lagace	J9J 0R1
Etienne	Lagace	J9J 0R1
Sylvain	Lalonde	J9J 2S6
Tania	Lambert	J9j 2T3
Cedric	Lamoureux	J9J 2S9
Danielle	Lanteigne	J9J 2T3
Marc	Lapierre	J9J 2S8
Anik	Lauriault	j9j 0r1
Yan	Lauzon	J9J 3V5
Robert	Laverdière	J9J 3V5
Kathy	LeBlanc	J9J 3v3
Israel	Legault	J9J 2S8
Christian	Léger	J9J 2T3
Pierre-Olivier	Lepage	J9J 2S9
Nancy	Lessard	J9J 2T6
Ion	Leva	J9J 3V3
Julie	Levac	J9J 2S9
wen	lin	j9j 3v3
Hao	Liu	J9J 3V5
Jiqian	Lu	J9J 2T3
Wei	Lu	J9J 3V5
Maxime	Maheux	J9J 2S7
Michele	Malboeuf	J9J 2T8
Steeve	Mallet	J9J 3V4
Yvonne	Marango	J9J 2S6
Lorraine	Marleau	J9J 0P9
Louis	Martinet	J9J 2T3
Caroline	Massicotte	J9J 3V5
Alexandra	Matteau	J9j 0r1
Robert	Matthews	J9J 2S6
David	McColl	J9J 1H4
Tracy	McCulloch	J9J 0P9
Annic	McGuire	J9J 2T3
Greg	McLean	J9J 3V5
Thomas	Messier	J9j 2T4
Alexandre	Meunier	J9j 3v3

Vincent	Meunier	J9j 3v3
Mathieu	Michaud	J9J 2T4
Maryse	Mikhail	J9J 3V3
Gregory	Minifie	J9J 2S8
Guy	Moreau	J9j 2s9
Claude	Morissette	J9j 3v4
Jean-Claude	Mpoyi Kayembe	J9J 0R1
Leah	Murphy	J9J 2S7
Alain	Mvilongo	J9J 2S9
Mathew	Myre	J9J 2T4
Clémence	Naré	J9j 2T4
Bertille	Noua Makeu	J9j 0r1
Emma	Orawiec	J9j 2t4
Lakhdar	Ouadahi	J9J 2S9
Louiza	Ouadahi	J9J 2S7
Katherine	Paredes	J9j 2t3
Kathy	Paredes	J9j 2t3
Laura	Parpalita	J9J 2T4
Jordan	Patrick	J9j 0r1
Vickie	Paulin	J9J 2S9
Helene	Picard	J9J 2T4
Pierre	Pilloud	J9J 2S8
Danielle	Pilon	J9J 1H4
Magalie	Plouffe	J9J 3V5
Sylvianne	Pouiin	J9J 3V5
Larry	Prickett	J9J 2T6
Mohamed	Rahmani	J9J 3V4
Marie-Josée	Roberge	J9J 2T3
Sophie	Robichaud	J9j 2s7
Marc	Robitaille	J9j 0p9
Sylvie	Rouleau	J9J 1H8
Valerie	Ruel	J9J 2T6
Sofia	Sahmkow	J9J 0R1
Karine	Sauve	J9j 3v3
Alain	Savard	J9J 2S6
Katelynn	Scott	J9j 0r1
Hafida	Sehil	J9J 3V4
Josee	Sisson	J9j 2s7
Fady	Soliman	J9J 3V3
Jesús	Sosa	J9J 0R1
Costin	Stancescu	j9j 2t3
Ashley	Thorne	J9j 0r1
Farida	Timsiline	J9j 2s9
Tanja	Todic	J9J 3V3
Sarah	Trottier	J9j 2s8
Alejandra	Trujillo	J9J 0P9
Kevin	Turcotte	J9J 0R1

Claudia	Valean	J9J 2S9
Lucian	Valean	J9J 2S9
Solange	van Kemenade	J9J 2T3
Louise	Vandal	J9j 0r1
Jean	Viel	J9J 3V5
Rui	Wang	J9J 0R1
Ian	Ward	J9J 3V3
Mariam	Wasty	J9J 0R1
Kevin	Woo	J9J 0P9
Behroose	Yadollahi	J9j 0p9
Derek	Young	J9J 2T4
Fengqin	Yu	J9J 2T3
Pin	Yuan	J9J 3V5
Nadia	Zahali	J9j 0r1
Paul	Zeeman	J9J 2S6
Xiaoxing	Zhao	J9J 3V5
Yun	zhou	J9J 0R1